

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
DELIBERATIONS ETUDIEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

1. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion du Doubs.
Accord à l'unanimité

2. Logement du bâtiment mairie : devis de remplacement des fenêtres
Décision reportée

3. Logement du bâtiment mairie : devis de remplacement de la porte de garage
Décision reportée

4. Taxe d'aménagement 2024
Conditions inchangées

5. Point supplémentaire : subvention voyage scolaire
Accord à la majorité pour une subvention de 30€/enfant participant habitant la commune
(7 Pour, 1 Contre Mme M. Grassa)

Publié sur le site internet de la commune le : 9/05/2023

Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont

